

un néobachelier sur huit bénéficie cette année du dispositif "oui, si"

6-7 minutes

L'accompagnement individualisé des nouveaux étudiants dans le cadre du dispositif "oui, si" a été proposé cette année à 1 200 candidats et plus de 700 l'ont accepté, indique l'université de Caen-Normandie le 16 septembre 2019. Cela concerne un néobachelier sur huit dans un contexte global de "stabilité des effectifs".

L'université poursuit par ailleurs le rapprochement avec son homologue de Rouen avec la création d'un "collégium santé" pour une "mutualisation des moyens" autour des formations paramédicales, et d'un "collégium Inspé" dans la perspective de la fusion des académies normandes.



Campus de l'université de Caen-Normandie DR

L'université de Caen-Normandie a admis cette année 720 étudiants en cycle licence selon les conditions du dispositif "oui, si" pour des parcours de formation personnalisés et adaptés, soit un néobachelier sur huit nouvellement inscrits, indique son président, Pierre Denise, le 16 septembre 2019. Cet accompagnement a été proposé à 1 200 candidats, avec des modalités de remise à niveau, de tutorat, de soutien et de suivi par un directeur d'étude.

L'université normande n'est "pas entrée tout de suite dans le dispositif", mais véritablement cette année.

Si la plupart se sont vus proposer une L1 en deux ans, 38 ont accepté le statut "oui, si" pour une licence de physique, chimie, mécanique et électronique en quatre ans avec une mise à niveau au premier semestre pour les matières scientifiques. "On ne savait pas comment le principe d'une licence en quatre ans allait être perçu, nous avons proposé 40 places et 38 ont accepté", se réjouit

Alban Lepailler, vice-président formation et vie universitaire. Pour lui, c'est la preuve que ces étudiants "ont conscience des lacunes". D'ores et déjà, "d'autres filières se montrent intéressées" par cette démarche.

Anticiper les conséquences de la réforme du lycée

Avec la réforme du lycée et sa logique sous-jacente d'individualisation des parcours, l'hétérogénéité des profils des futurs nouveaux inscrits à l'université devrait s'accroître. Interrogé sur la manière dont l'université anticipe les conséquences de cette réforme, le vice-président délégué aux transformations numériques, Pierre Beust, rappelle que l'université est engagée dans un projet NCU "réussites plurielles" ([lire sur AEF info](#)) qui porte précisément sur une flexibilité des parcours de formation, susceptible de répondre à l'enjeu posé.

"L'idée est d'organiser les licences sur une architecture par semestre avec six blocs, six UE, dont une de préprofessionnalisation et une portant sur des compétences transversales", souligne ainsi Pierre Beust : "l'étudiant pourra donner une teinte personnelle à son diplôme, dans la foulée de la réforme actuelle du lycée". Par ailleurs, signale Alban Lepailler, des "rencontres pédagogiques" sont organisées entre enseignants et inspecteurs académiques afin de "bien faire connaître la réforme".

"Collégium Inspé" avec Rouen et Le Havre

Cette rentrée est aussi marquée par la poursuite du projet de rapprochement avec les autres universités normandes, et en particulier celle de Rouen. Pour cela, un collégium Inspé a été constitué avec les universités du Havre et de Rouen ainsi que la région académique de Normandie afin de préparer le passage à la fusion des académies de Caen et de Rouen prévu au 1er janvier 2020. Le principe d'un maintien des ex-Espé à Caen et à Rouen semble pour le moment acté ([lire sur AEF info](#)), mais ce collégium vise à "porter la réflexion et l'initiative pour la constitution d'un Inspé de Normandie".

Lors de sa conférence de rentrée, le 17 septembre 2019, le président de l'université de Rouen Joël Alexandre a de son côté détaillé les enjeux autour de ce "collégium". Pour lui, il s'agit en particulier de "coordonner" les actions et de "travailler sur les futures accréditations et les offres de formation" dans un souci d'être "le plus cohérent possible". Ainsi, expose-t-il, "dans certains cursus de préparation au Capes, les effectifs sont plus que limités, il est salutaire de travailler de manière plus coordonnée".

Joël Alexandre insiste également pour dire que "la formation des

maîtres n'est pas que les masters Meef, c'est aussi ce qui se fait en amont avec des licences qui doivent mieux préparer à la profession d'enseignant". Pour lui, il s'agit d'"imaginer un nouveau dispositif avec les composantes qui resteront localisées là où elles sont, mais pour que le projet proprement dit puisse être à l'échelle académique".

"Collégium santé" pour une mutualisation des moyens

Toujours dans la dynamique d'un rapprochement a été constitué un collégium santé entre les universités de Caen et de Rouen pour "une mutualisation et une optimisation des moyens de formation à destination des formations paramédicales". Il s'agit de parvenir à un "dispositif pédagogique commun permettant un partage des ressources d'enseignement, un développement de l'innovation dans la formation (apprentissage par simulation), un échange d'expériences pour harmoniser les pratiques, notamment sur les modalités d'évaluation des enseignements universitaires".

Ce chantier concerne aussi bien la formation initiale que la formation continue. "Ces étudiants sont encore dans des instituts, nous espérons qu'ils intègrent rapidement l'université", note Pierre Denise. Le collégium Caen-Rouen travaille donc sur "l'ensemble des enseignements à charge des universités", notamment autour de l'enseignement à distance en vue d'un "dispositif commun". Il précise que "pour les formations "universitarisées" ([lire sur AEF info](#)), c'est un process qui prendra plus de temps et pour lequel il n'y a pas d'urgence".